



# CONSEIL MUNICIPAL

## du Vendredi 13 Avril 2007

☎ Maire : 06 75 49 02 76

mail : chazallet@ hotmail.com

Ouverture de la séance à 20h30,

**Excusés :** Jean CANAL, Nicolas CHARRET, Jean MORLIERE, Jean Paul SERRAILLE et Anne VERMARE

### DELIBERATIONS & DECISIONS :

*Le Conseil Municipal délibère et adopte les décisions suivantes :*

#### **Approbation avenant N°1 Pour M. Choulet, architecte**

En novembre 2005, le Conseil Municipal a pris une délibération concernant le choix du Maître d'œuvre, pour la construction d'un multi accueil et l'extension des locaux scolaires. Une première estimation du montant des travaux avait été présentée par l'architecte.

Après de nombreuses modifications et améliorations demandées par les futurs utilisateurs de ces locaux (Enseignants, Centre Social, Médecin PMI...) et par le Conseil Municipal, le nouveau montant estimatif des travaux atteint actuellement la somme de 570 000 € HT. La rémunération de l'architecte étant un pourcentage du montant des travaux, cela entraîne une dépense supplémentaire importante qui demande une nouvelle délibération du Conseil Municipal.

#### **Avenant suite modification du Contrat Pluriannuel 2004-2008**

Etant obligé d'augmenter les montants demandés pour le multi accueil et les travaux d'extension de l'école dans le but d'obtenir de nouvelles subventions, il faut diminuer les autres projets tels que l'aménagement du centre bourg et de la piste cyclable (ces projets ne sont pas abandonnés mais leur réalisation est un peu reculée).

Dans un contrat triennal, les actions peuvent être modifiées, mais le total des subventions ne peut pas varier.

#### **Recrutement d'un adjoint administratif 1ère classe**

Mme Sève partant à la retraite, il a fallu procéder au recrutement d'une nouvelle secrétaire de Mairie. Sur 12 candidatures, 8 personnes ont été retenues et reçues par la commission de recrutement. Suite à ces entretiens c'est Aurélie Fournier qui a été choisie. Elle prendra ses fonctions le 7 juin 2007.

#### **Magasin de Vente des Agriculteurs, lettre de la DDE**

Ce magasin pourra voir le jour sous certaines conditions :

- Révision de la carte communale ou aboutissement du PLU
- Construction unique et d'intérêt général
- Demander l'avis de la commission départementale compétente en matière de nature. (En zone de montagne, la règle de construction est d'être en continuité des groupes d'habitations existantes).
- La RD389 devra être déclassée de son titre de route à grande circulation

Le projet sera peut être un peu retardé, mais il devrait aboutir. La commune fera tout son possible pour obtenir l'autorisation de construction de ce magasin.

### **Adhésion au Syndicat des Eaux**

St Christo en Jarez, St Romain en Jarez et Valfleury demandent d'adhérer au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais. Tous les communes déjà adhérentes doivent donner leur avis. Après en avoir délibéré la commune de Brussieu donne un avis favorable.

### **Amendes de Police**

C'est une subvention que la Commune peut obtenir si elle s'engage à l'utiliser à des travaux de circulation routière pour la sécurité des habitants.

La commune la demande et décide de réaliser des trottoirs partant de La Giraudière vers la Haute Giraudière pour assurer la sécurité des enfants de l'Ecole Primaire et des collégiens devant rejoindre l'abri bus.

### **Formations pour les employés communaux**

Les demandes de formation souhaitées par les employés communaux devront répondre à deux critères :

- Etre en relation avec le poste occupé dans le but d'améliorer ses compétences
- Obtenir un diplôme dans le but de monter des échelons professionnels.

### **Cours de tennis**

Un des cours de tennis sera remis en état durant les mois de Mai et Juin (Montant de la dépense 3950 €)

## **INFORMATIONS**

### **Demande d'aménagement du chemin de Pampailly**

Le chemin s'est dégradé suite au passage de véhicules (voitures, camions, tracteurs). La commune en prend note. Mais il y a d'autres routes prioritaires à aménager comme celle du Plat du Pin qui dessert plusieurs entreprises et qui n'a jamais été finie.

Toutes les demandes sont prises en considération et sont classées par ordre d'urgence.

### **Demande de Subvention de Peuple Solidaire**

Cette association veut construire une école au Burkina Faso dans le village de Gnetigba et demande aux quatorze communes du Canton de leur verser une somme au prorata du nombre d'habitants. Pour Brussieu la demande est de 259,29 € pendant 4 ans.

La Commune ne prend pas de décision, attend de connaître l'avis des autres communes et se demande si cette subvention ne pourrait pas être versée par la Communauté de Communes.

### **Groupement Prévention Jeunesse (GPJ)**

Ce groupement demande à être reçu par le Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion pour expliquer leurs actions auprès des Jeunes. C'est le secteur Jeunesse du Centre Social qui en assure l'animation et la coordination.

### **Vélos bosses**

On rappelle que cette activité se déroule sous l'entière responsabilité des parents.

Seuls les vélos ont droit de l'utiliser.

On demande aux jeunes de respecter ce terrain qui doit rester naturel avec des bosses de terre uniquement.

La commune accepte de faire revenir le tracto pelle pour refaire les bosses.

Une rencontre avec les parents et les jeunes semblent souhaitable. Le Maire propose **le Vendredi 4 Mai à 20 h.** (salle du Conseil)

### **Tapage nocturne**

La Commune reçoit de nouveau des plaintes pour bruit nocturne. Il est demandé à tous de faire un effort et de respecter la tranquillité du voisinage.

## PLU

Deux sujets sont à l'ordre du jour :

- Les zones d'activités à installer sur notre territoire
- Les voiries à étudier méritant d'être élargies

### Zones d'activités

Toutes les zones possibles ont été revues une par une, en notant les avantages et les inconvénients de chacune. Actuellement 10 zones ont été retenues comme possible, mais toutes ne seront pas gardées.

La ZA1 est une zone d'activités à orientation agricole

Les ZA 2 à 9 sont des zones d'activités à orientation artisanale ou tertiaire

La ZA 10 pourrait être une zone industrielle.

### Chemins, routes, places et rues à modifier, à créer ou à intégrer dans le domaine communal

Chaque route ou chemin a été passé en revue et classé en trois catégories

- Les chemins et routes à modifier
- Les chemins et routes à mettre en attente
- Les chemins et routes qui ne doivent pas être modifiés

## DATES A RETENIR

### Avril

Dimanche 22	Elections Présidentielles	Salle du Conseil	Mairie de Brussieu
Dimanche 29	Vide Grenier	Rues de Brussieu	Tous en Famille

### Mai

Vendredi 4	Cinéma : La nuit au Musée (tout public)	Salle des Fêtes	
Vendredi 4	Concours de Boules	Plateau sportif	Boule de La Basane
Samedi 5	Fête des Classes	Salle des Fêtes	
Dimanche 6	Portes Ouvertes	Serres, rue de l'école	PORTE Régine
Dimanche 6	Elections Présidentielles 2 <sup>ème</sup> tour		
Vendredi 11	Concours de Boules	La Gie	Boule de La Giraudière
Samedi 12	Pétanque		AJB
Dimanche 13	Randonnée Pédestre	Départ Salle des Ass.	Défense/Pancu-Brévenne/Monts du Lyonnais
Mercredi 30	Pétanque	Salle Marius Chazallet	Club Soleil d'automne

### Juin

Vendredi 1	Cinéma	Salle des Fêtes	
Samedi 2	Gala de danse	Salle des Fêtes	AJB

Ce Compte Rendu réalisé par la Commission Information est disponible (Avec bien d'autres infos !) Sur notre site internet : [www.brussieu.com](http://www.brussieu.com)

# Résultat du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles du 22 avril 2007

## Commune de B R U S S I E U

Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales	<b>674</b>	100	
Nombre d'abstentions (électeurs qui n'ont pas votés)	<b>62</b>	9,20	
Nombre d'électeurs votants	<b>612</b>	90,80	100%
Nombre de bulletins blancs ou nuls	<b>6</b>		0,98%
Nombre de suffrages exprimés	<b>606</b>		99,02%

			Taux
Olivier	BESANCENOT	19	3,14
Marie-Georges	BUFFET	9	1,49
Gérard	SCHIVARDI	1	0,17
François	BAYROU	144	23,76
José	BOVE	11	1,82
Dominique	VOYNET	13	2,15
Philippe	VILLIERS	21	3,47
Ségolène	ROYAL	103	17,00
Frédéric	NIHOUS	14	2,31
Jean-Marie	LE PEN	83	13,70
Arlette	LAGUILLER	9	1,49
Nicolas	SARKOZY	179	29,54
			100

	BAYROU	ROYAL	SARKOZY	LEPEN
<b>Brullioles</b>	20,91%	11,24%	41,81%	14,60%
<b>Brussieu</b>	<b>23,76%</b>	<b>17,00%</b>	<b>29,54%</b>	<b>13,70%</b>
<b>Chambost longessaigne</b>	19,75%	17,93%	34,96%	13,59%
<b>Haute Rivoire</b>	20,22%	16,00%	34,42%	14,92%
<b>Les Halles</b>	20,00%	15,44%	33,68%	19,30%
<b>Longessaigne</b>	19,73%	15,62%	35,62%	12,88%
<b>Montromand</b>	22,89%	18,66%	37,68%	5,63%
<b>Montrottier</b>	22,52%	16,89%	32,34%	14,90%
<b>St Clément les places</b>	20,45%	19,70%	29,93%	12,47%
<b>Ste Foy l'argentièrè</b>	19,73%	15,84%	35,44%	13,42%
<b>St Genis l'argentièrè</b>	18,74%	20,73%	28,86%	12,94%
<b>St Laurent de Chamousset</b>	22,01%	14,61%	39,96%	11,27%
<b>Souzy</b>	17,23%	19,24%	35,57%	13,87%
<b>Villechenève</b>	20,62%	11,96%	42,68%	12,16%